



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## programmes

Question écrite n° 17053

### Texte de la question

M. François Goulard demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de bien vouloir lui indiquer quel est selon lui l'avenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales dans l'enseignement secondaire ; il relève en effet avec inquiétude la baisse importante du nombre de postes mis au concours dans cette matière ; il a également noté dans le rapport final du colloque récemment tenu à Lyon que les sciences économiques et sociales ne figuraient pas au nombre des matières constitutives de ce qui est qualifié de « culture commune » de tous les lycéens ; il lui demande s'il n'estime pas qu'au contraire les sciences économiques et sociales devraient aujourd'hui occuper une place accrue dans la formation des jeunes, y compris avant le baccalauréat.

### Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Goulard](#)

**Circonscription :** Morbihan (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17053

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juillet 1998, page 3952

**Réponse publiée le :** 28 septembre 1998, page 5301